



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 57539

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le voeu formé par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Moselle de voir établir un formulaire unique pour l'ensemble des demandes d'aides compensatoires prévues par la PAC en faveur des productions animales et végétales. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'instauration d'un formulaire unique pour l'ensemble des aides relevant de la politique agricole commune. Des travaux ont été menés en ce sens au cours de l'année 2000, tant au niveau national qu'au niveau communautaire. La première étape pour simplifier le dispositif est la diffusion, en 2002, de formulaires pré-remplis pour la prime à l'abattage. Ce dispositif pourra ensuite être étendu aux autres régimes sous réserve de la modification des dispositions réglementaires correspondantes, ce qui permettra de réduire le nombre de demandes de prime et faciliter leur établissement.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57539

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 723

Réponse publiée le : 7 mai 2001, page 2692